

1855. *Acte des Municipalités et Chemins—B. C. Cap. 100.*

dans la municipalité d (township, paroisse, etc.) conformément au dernier rôle de cotisation, tel que finalement révisé.

NATURE DE LA PROPRIÉTÉ.	VALEUR (OU VALEUR ANNUELLE.)
Biens immobiliers	£25,222 0 0
Biens mobiliers.....	20,106 0 0

K. M.
Secrétaire-trésorier du conseil
municipal de

A Z. H.
Secrétaire-trésorier du conseil
du comté de

(LL.)

ÉTAT DES TERRES A VENDRE POUR COTISATIONS, ET AVIS DE LA VENTE.

Bureau du conseil municipal du comté de

Je donne par les présentes avis public que les terres ci-
après mentionnées seront vendues par enean public à Sect. lxxiv
(ici insérez le nom du lieu), lundi, le par. 11.
de février prochain, à heures de midi pour les
cotisations et charges dues à la municipalité ci-après men-
tionnées sur les divers lots ci-après désignés, à moins qu'elles
ne soient payées, avec les frais, au moins deux jours avant le
jour ci-dessus.

DÉSIGNATION DU FONDS.					MONTANT DÙ
Nom de la municipalité.	Concession.	Rang.	Lot.	Étendue.	SUR
					CHAQUE LOT.
	1	2	7	100 acres.	£0 18 9
	3	1	6	175 do	0 17 6
	5	3	8	200 do	1 1 3
	6	4	11	200 do	1 0 9

(Si c'est dans une seigneurie,
donnez les limites)

P. Q.
Secrétaire-trésorier de la municipalité
du comté de

(MM.)

(MM.)